

Au pilier public

- * **Mise à l'enquête publique :**
04/2015 Construction d'une villa et d'un garage, parcelle 4, Vallotton Michel et Monnard Nathalie (enquête publique ouverte du 20.06.2015 au 19.07.2015)
- * **Dispenses d'enquête :**
Les dernières dispenses octroyées par la Municipalité sont également consultables au panneau d'affichage.
- * **Avis de réfection de la chaussée de la Route d'Arnex :**
Tronçon situé 50 mètres après le pont de Bofflens jusqu'à l'entrée du village, impliquant une fermeture du trafic pour la pose (plan et détails au pilier public)

Presse

L'édition du 14 juillet de la Feuille des Avis Officiels a dédié sa rubrique de présentation d'une commune du canton à Bofflens.

Vous avez certainement reçu un exemplaire de cette édition en tout-ménage et nous vous invitons, si cela n'est pas déjà fait, à parcourir l'article consacré à notre Commune !

Easyvote

En prélude aux votations du 18 octobre prochain, et sur initiative de la Municipalité, les jeunes habitants de la Commune (entre 18 et 25 ans) recevront par courrier une brochure d'aide aux votations easyvote.

Cette brochure est destinée à informer de manière simple, compréhensible et politiquement neutre sur les objets de votations cantonales et nationales ainsi que sur les élections.

BULLETIN D'INFORMATION

COMMUNE DE BOFFLENS



Juillet 2015

Festi' Boc 2015

La Municipalité remercie chaleureusement les habitants du village pour leur soutien au festival naissant par leur présence et leur participation.



1^{er} Août 2015

* Sur Chaumy

Organisation : Société de Jeunesse de Bofflens

Sous la tonnelle : Buvette - Grillades / salades

09h00 - 10h00 Inscription au tournoi amical de pétanque en doublettes

10h30 Début du tournoi

19h00 Proclamation des résultats et remise des prix

* Grande Salle

Organisation : Société des Paysannes Vaudoises et Commune de Bofflens

19h30 Apéritif

20h30 Partie officielle

Soupe aux pois - Jambon à l'os et salades

* Crêt d'Eté

Organisation : Commune de Bofflens (si le temps le permet)

22h00 Cortège aux flambeaux de la Grande Salle à Crêt d'Eté

Feu d'artifice communal et feu du 1^{er} août

Que les personnes qui possèdent des branchages à brûler pour le feu du 1^{er} août prennent contact avec M. Vincent Monnier au 079 604 46 41.

Si vous souhaitez participer financièrement au feu d'artifice, un bulletin est joint au journal.

Les fusées et tous objets pyrotechniques sont interdits dans le village !